

DÉCISION DU MAIRE

Marchés Publics

CGS

Décision n° DEC_2023_054

Objet : Avenant n°1 au marché 18 15 004 relatif aux prestations de location de car / transports en cars, lot n° 3 Déplacement dans le cadre des manifestations organisées par la Ville et le CCAS

Le Maire de PARAY-VIEILLE-POSTE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 2122-22,

VU le Code de la Commande Publique,

VU la délibération en date du 28 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal délègue à Madame le Maire pour la durée de son mandat les attributions prévues dans la loi susvisée,

VU le marché 18 15 004 relatif aux prestations de location de car / transports en cars, lot n° 3 déplacement dans le cadre des manifestations organisées par la Ville et le CCAS

VU le budget communal,

DÉCIDE

Article 1 : De signer avec la société CARS NEDROMA SAS sise Zone d'activités des Guyards - Rue des Guyards à ATHIS MONS, l'avenant n°1 au marché 18 15 004 relatif aux prestations de location de car / transports en cars, lot n° 3 déplacement dans le cadre des manifestations organisées par la Ville et le CCAS,

Article 2 : Dit que les bons de commande sont émis jusqu'au dernier jour de validité du marché et qu'ils ne pourront continuer à s'exécuter que jusqu'à quatre mois au-delà de la date de fin de validité du marché.

Article 3 : Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

Article 4 : Les crédits nécessaires au paiement de la dépense figureront au Budget 2023.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera faite à :

- Monsieur le Sous-Préfet,
- Monsieur le Trésorier de Sainte Geneviève des Bois.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité.

Fait à Paray-Vieille-Poste,

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

S²LO

ID : 091-219104791-20230404-DEC_2023_054-AU